



Harcèlement et abus de pouvoir de contentia

Par **roni85**, le **19/04/2016 à 20:45**

bonsoir, rnJe subis actuellement une pression d'un service de recouvrement mandaté par SFR (contentia) qui me demande de régler une dette concernant un contrat mobile. Or tous mes contrats SFR ont été résiliés en juin 2015. J'ai payé les mensualités dues et SFR m'a même remboursé une somme concernant un contrat non respecté. Je pensais ne plus avoir à faire à eux, mais Contentia m'a relancé il y a 3 semaines, appel téléphonique, sms et lettre simple, me sommant de payer, sinon cela finirait au tribunal. La semaine passée, j'ai reçu toujours en lettre simple, une lettre d'un cabinet d'huissiers officiant à Dunkerque (je précise que j'habite en Vendée) DOCO & Associés, société civile professionnelle, mon dossier leur a été transmis par Contentia. "Dernier avis avant traitement judiciaire" Je dois payer impérativement la somme due soit 119€ avant le 25 avril, dans le cas contraire une procédure judiciaire avec des frais élevés pour moi sera mise en place et ils me menacent même de saisir mon véhicule, mes comptes bancaires et mes revenus. Je ne sais plus quoi faire... Merci de me dire si je dois prendre au sérieux cette lettre et ces harcèlements injustifiés.